

COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2020

Etaients présents : BEAUFRETON Nicole, WERTH Laurent, HERAULT Marielle, BABARIT Cyrille, COMBE Pierre, LUCIEN Stéphanie, GRENEE Véronique, CHERON Marie-Eve, BILLAUD Sophie, HURTEAU Philippe, HURTEAU Laurent, MAUDET Nicolas, DEVAUD Angélique, ROY Hervé, BLANCHARD Nathalie.

Absents excusés : /

Absents ayant donné procuration : /

Secrétaire de séance : Marielle HERAULT

I COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 JUIN 2020

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 4 juin 2020.

II INITIATION AUX FINANCES LOCALES BUDGET 2020

Monsieur Jean-Michel SCHMITT (consultant JMS CONSULTANTS LA ROCHE SUR YON) présente un les grandes lignes d'un budget communal :

- Le cadre budgétaire
- Exemple du budget 2020 de la commune
- Les principales ressources (fiscalité locale et dotations de l'Etat)
- La détermination de l'épargne et les tableaux de bord.

III RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS (CCID)

Une liste de 24 noms) sera proposée à la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) de la Vendée qui désignera les membres de la commission composée :

- de Mme le Maire, Présidente
- 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment un rôle majeur de donner chaque année son avis sur des modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

IV REPRESENTANTS POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)

La DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) a invité la communauté de communes à proposer une liste de 40 noms pour siéger en tant que commissaires de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) afin que parmi celle-ci il puisse en désigner 10 en tant que commissaires titulaires et 10 en tant que commissaires suppléants.

Le conseil décide de proposer les 4 personnes suivantes :

- Laurent WERTH
- Cyrille BABARIT
- Pierre COMBE
- Stéphanie LUCIEN

V DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (DIA)

Le conseil municipal décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur le bien cadastré AB 16.

V QUESTIONS DIVERSES

/

Séance levée à 23 H 15

Prochaines réunions du conseil municipal

25 Juin 2020

9 Juillet 2020